

# Audit du projet informatique clé Renouvellement de la plateforme biométrique

## Secrétariat d'État aux migrations

### L'essentiel en bref

---

Au deuxième trimestre de 2017, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a réalisé pour la première fois un audit du programme Renouvellement de la plateforme biométrique (ESYSP) du Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Le CDF conclut que le programme est conçu de manière adéquate et que son état d'avancement fin avril 2017 correspond pour l'essentiel aux attentes. Cependant, des tensions au niveau du projet vont compromettre la réussite du programme si elles ne sont pas éliminées immédiatement.

La plateforme permet de saisir les données biométriques telles que les empreintes digitales et les images faciales. Ces informations sont par exemple requises pour l'émission du passeport suisse, des visas suisse et Schengen, des nouveaux permis de séjour et des documents de voyage suisses pour étrangers. La plateforme arrivera au terme de son cycle de vie fin 2019, son contrat de maintenance prendra également fin à cette date. Lorsque l'audit a été effectué, trois projets s'inscrivant dans le cadre du renouvellement du programme se trouvaient dans la phase de conception, les autres dans la phase d'initialisation. Pour la Confédération, le coût total est estimé à 46,6 millions de francs pour les années 2016 à 2021.

#### **Le programme est bien conçu, mais des tensions non résolues au niveau du projet risquent de compromettre sa réussite**

Le Centre de services informatiques du Département fédéral de justice et police (CSI-DFJP) est chargé de l'appel d'offres OMC, les exigences sont définies par l'Office fédéral de la police (fedpol). Des tensions entre le projet Saisie biométrique du CSI-DFJP et l'unité compétente de fedpol pèsent excessivement sur le programme et provoquent des retards au niveau des étapes du processus d'achat. De nouveaux retards, quelles qu'en soient les raisons, entraîneraient des coûts supplémentaires d'un montant indéterminé, étant donné qu'il faudrait renégocier les contrats de maintenance au-delà de ce qui était prévu.

Le comité de pilotage a réagi et pris des mesures visant à normaliser la situation. Cependant, il y a lieu d'en suivre attentivement les effets, car une solution durable est déterminante pour le succès de l'ensemble du programme.

Le CDF juge le système de gestion de la qualité et des risques efficace. Dans l'un des projets, il existe toutefois un cumul de fonctions problématique entre le rôle de responsable de la gestion de la qualité et des risques et celui de responsable hiérarchique de l'unité compétente. Il convient de prendre des mesures pour garantir l'impartialité de la gestion de la qualité et des risques.

### **Une structure modulaire devrait apporter des améliorations importantes au niveau du développement ultérieur et de la maintenance**

L'infrastructure des systèmes actuelle n'est pas modulaire, ce qui engendre lourdeur et complexité. Le CDF juge positif le passage à une telle structure modulaire. Grâce à la nouvelle architecture orientée service (SOA), la dépendance vis-à-vis des fournisseurs sera réduite, le développement ultérieur facilité, la maintenance accrue et certaines applications spécialisées ou composantes pourront avoir un cycle de vie autonome. Cela permettra de réaliser des économies lors d'extensions ou de remplacements futurs, même si l'augmentation de la rentabilité ne figure pas parmi les objectifs du programme.

**Texte original en allemand**